



Mon Service Orange (MSO)

Le 16 décembre 2016, les 3 associations de retraités d'Orange (ANR, ACR, Appartenance) étaient invitées au service RH de l'opérateur afin de découvrir ce nouveau service accessible aux retraités d'Orange.

Ce service existe depuis un an mais était réservé aux actifs. Depuis le 16 décembre 2016, les retraités d'Orange peuvent désormais se connecter à ce service et devenir des ambassadeurs d'Orange.

Les retraités peuvent avoir des demandes à titre personnel à l'égard d'Orange. Ils peuvent être également sollicités, à titre privé, par divers interlocuteurs (proches, amis, simples connaissances...) qui expriment des besoins commerciaux ou non commerciaux et ils ne savent pas toujours vers qui orienter ces interlocuteurs. MSO est là pour répondre à ces attentes.

Quels sont les objectifs de « Mon Service Orange » ?

- MSO permet de reconnaître le retraité. Un contrôle est effectué lors du dépôt de la demande. Toute demande ne provenant pas d'un salarié ou d'un retraité d'Orange n'est pas traitée.
- MSO dispose d'un site d'accueil permettant de saisir tous types de demandes (commerciales ou non)
- Le retraité pourra utiliser MSO lorsqu'il n'aura pas obtenu une réponse suffisante de l'Après-Vente ou lorsqu'il aura une demande commerciale pour lui et ses amis :
 - En Après-Vente : si le proche n'a pas obtenu une réponse suffisante après avoir contacté les services d'Orange
 - Dans le cas d'une demande commerciale : dès que le retraité Orange constate un besoin commercial, il peut saisir cette demande sur MSO.
- MSO est un service harmonisé : la démarche est la même pour les Salariés et les Retraités sur tout le territoire.
- MSO offre un service digitalisé via le smartphone ou une adresse internet pour les demandes via le PC. **Ce service n'est en effet utilisable que sur PC, tablettes ou smartphone.**

Comment accéder à MSO :

Il est à noter que MSO est une option réservée aux retraités d'Orange. Elle ne constitue pas une obligation. Si le recours à MSO intéresse un adhérent, il lui faudra **envoyer au Siège de l'ANR** ses noms, prénoms, adresse complète, adresse mail (voir ci-dessous). Nous ferons suivre ces informations au « back office » d'Orange afin que l'adhérent soit enregistré dans le système.

A noter que ce service ne traite ni du problème de la ligne fixe gratuite, ni de la réduction de 10%. MSO n'est pas accessible aux abonnés de SOSH

Inscription Mon Service Orange

NOM	PRENOM	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE	ADRESSE MAIL

à transmettre au siège de l'ANR si vous êtes intéressé(e)